



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC

Scott

Beauce-Nord

Le 11 juin 2025

Procès-verbal de la cent-soixante-sixième rencontre du conseil d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 9 juin 2025 par voie électronique.

Les membres votants suivants étaient présents :

M. Jean Cliche

M. Éric Cliche

M. Éric Durand

Mme Danièle Provencher

M. Robert Mercier

M. Gérald Grenier

M. Harold Guay

M. Jocelyn Vallières

M. Serge Côté

M. Pierre Dumas

M. Jean Morissette

Mme Chantal Bouchard

Les membres votants suivants étaient absents :

M. Luc Proulx

M. Denis Dion

Mme Jenny Lehoux

M. Olivier Dumais

M. François Veilleux

M. Gilles Paquet

M. Serge Lapointe

M. Daniel Samson

Était également présente : Madame Véronique Brochu, directrice générale.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 14 h 14 le 9 juin 2025. Le quorum est atteint avec la présence de 12 administrateurs ayant transmis une confirmation.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les administrateurs ont reçu une proposition d'ordre du jour lors de la convocation de la réunion.

ATTENDU QUE le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) tiendra son assemblée générale annuelle le 19 juin 2025.

ATTENDU QUE des postes au sein du conseil d'administration du ROBVQ y seront à pourvoir.

Résolution CA166/09062025/001

*Il est proposé par monsieur Robert Mercier
appuyé par monsieur Éric Durand
et résolu à la majorité*

D'APPUYER la candidature de monsieur Luc Proulx comme représentant du COBARIC au sein du conseil d'administration du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec tel que résolu par le Regroupement des OBV de la Chaudière-Appalaches.

3. Levée de l'assemblée

La réunion électronique prend fin le 11 juin 2025 à 14h38 à la suite de l'appui de 12 administrateurs.



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN
DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Résolution CA166/09062025/002

*Il est proposé par monsieur Jean Morissette
et résolu à la majorité*

DE LEVER l'assemblée.

Mme Danièle Provencher
Administratrice

Mme Véronique Brochu
Secrétaire

